

Scolaire

S'inscrire à l'école maternelle

Rentrée scolaire 2022-2023

Les inscriptions à l'école maternelle se dérouleront du lundi 10 janvier au mercredi 9 mars 2022
Pour pouvoir être inscrit à l'école, l'enfant doit avoir 2 ans révolus le 31 août 2020

Pour les toutes petites sections, il ne s'agit que de pré-inscription.

Documents nécessaires pour l'inscription :

Les familles doivent prendre rendez-vous à l'accueil enfance/enseignement au **01 47 40 58 09**

Les pièces suivantes sont nécessaires pour l'inscription :

- livret de famille ou acte de naissance de l'enfant
- justificatif de domicile,
- document attestant que l'enfant satisfait aux obligations vaccinales

rgba(255,255,255,1)